



الومنيوم المغرب
aluminium du maroc

Société anonyme au capital de 46.595.400 Dirhams

Communiqué de presse

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ALUMINIUM DU MAROC tenue le 3 juin 2013, sous la présidence de Me Abdelouahed EL ALAMI, après avoir passé en revue l'activité de la société et de ses filiales durant l'année 2012, a voté l'ensemble des résolutions proposées par le conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de gestion du conseil d'Administration et les rapports des commissaires aux comptes. Quitus a été donné aux Administrateurs pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2012.

L'Assemblée Générale a également approuvé les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils ont été présentés dans le rapport des commissaires aux comptes.

L'Assemblée Générale a par ailleurs décidé la distribution d'un dividende de 90 Dirhams par action, soit un montant global de dividendes de 41.935.860 Dirhams, et avise les actionnaires que le dividende sera mis en paiement à compter du 8 (huit) juillet 2013.

L'organisme centralisateur et établissement payeur est CFG Marchés.

L'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, convoquée le 3 Juin 2013, en vue de la mise en harmonie des statuts de la société avec la loi 20-05, ayant complété et modifié la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, n'a pu se tenir puisque le quorum requis n'a pas été atteint.